

L'ABEILLE D'ÉTAMPES

PRIX DES INSERTIONS.
Annonces... 20 c. la ligne.
Réclames... 30 c. —

JOURNAL DES INSERTIONS JUDICIAIRES ET LÉGALES

PRIX DE L'ABONNEMENT
Un an... 12 fr.
Six mois... 7 fr.
2 fr. en sus, par la poste.

DE L'ARRONDISSEMENT

Littérature, Sciences, Jurisprudence, Agriculture, Commerce, Voyages, Annonces diverses, etc.

Paraissant tous les Samedis.

Étampes. — Imprimerie de AUG. ALLIEN.

« La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1874, dans l'un des journaux suivants: Pour l'arrondissement de Versailles, dans la Concorde de Seine-et-Oise, le Journal de Seine-et-Oise, le Libéral de Seine-et-Oise, l'Union libérale et démocratique de Seine-et-Oise; — pour celui de Corbeil, dans

BUREAUX DU JOURNAL, RUE DU PONT-QUESNEAUX, 3,

Chez AUGUSTE ALLIEN, imprimeur.

le journal l'Abéille de Corbeil; — pour celui d'Étampes, dans le journal l'Abéille d'Étampes; — pour celui de Mantès, dans le Journal judiciaire de Mantès; — pour celui de Pontoise, dans l'Écho Pontoisien; — pour celui de Rambouillet, dans l'Annonciateur de Rambouillet. »

Heures du Chemin de fer. — Service d'Été à partir du 4 Mai 1874.

Table with 2 columns of STATIONS and 24 columns of train times for various routes including Orléans, Paris, and Étampes.

Train n° 403. Départ d'Étampes pour Orléans: 5 h. 17 m., matin. | Monnerville, 6 7. | Angerville, 6 19. | Toury, 7 4. | Orléans, arrivée, 8 h. 35 m., matin.

ÉTAMPES.

Caisse d'épargne.

Les recettes de la Caisse d'épargne centrale se sont élevées dimanche dernier, à la somme de 3,466 fr., versés par 30 déposants dont 3 nouveaux.

Il a été remboursé 1,767 fr. 90 c.

Les recettes de la succursale de Milly ont été de 2,093 fr., versés par 12 déposants.

Il a été remboursé 964 fr.

Les recettes de la succursale de Méréville ont été de 200 fr., versés par 2 déposants.

Les recettes de la succursale de La Ferté-Alais ont été de 1,530 fr., versés par 40 déposants.

Il a été remboursé 200 fr.

Les recettes de la succursale d'Angerville ont été de 1,200 fr., versés par 4 déposants.

Police correctionnelle.

Audience du 22 Juillet 1874.

Le Tribunal de Police correctionnelle, dans son audience dernière, a prononcé les jugements suivants:

JUGEMENTS CONTRADICTOIRES.

— LEVEILLE Théodore-Modeste, 25 ans, journalier, demeurant à Montreuil-en-Houlme (Orne); 6 semaines de prison et aux dépens, pour vol.

— BRÉANT Jules-Élie, 29 ans, cordonnier, demeurant à Groslay (Seine et Oise); 2 mois de prison et aux dépens, pour vol.

— GATINEAU Marie-Céline, 48 ans, domestique de ferme, demeurant à Aouville (Loiret); 15 jours de prison et aux dépens, pour vols.

Faits divers.

— Les journaux de Lyon annoncent le rétablissement de la taxe officielle de la boucherie. Le Journal de Lyon fait observer à ce propos que, depuis un an, le prix du bétail a baissé de 30 0/0, ce qui n'empêche

pas les bouchers de maintenir ou même d'augmenter leurs prix de vente à la consommation.

Les plaintes contre les bouchers sont, du reste, générales dans toutes les villes de province, et nous pouvons ajouter, dit le Temps, qu'il en est de même à Paris.

— Tous les journaux de la province de l'Est, du Nord et de l'Ouest s'accordent à dire que cette année, les récoltes seront très-abondantes.

Il en est de même pour le Midi, dit le Journal de Marseille. Quelques orages mêlés de grêle ont, il est vrai, fait verser plusieurs pièces de blé et causé un peu de dommage aux arbres fruitiers; mais, en somme, la pluie a fait beaucoup de bien, et nos campagnes ont retiré plus de profit de ces orages qu'elles n'ont eu à en souffrir.

Les blés promettent toujours une abondante récolte; la floraison s'est faite dans les meilleures conditions, l'apparence est magnifique. Il en est de même, du reste, pour toutes les céréales.

Les foins et les luzernes sont partout coupés. La qualité sera bonne, mais la quantité laisse à désirer.

Les trèfles qu'on a commencé de bonne heure à couper seront d'un rendement satisfaisant, mais ceux qui sont restés à la pluie, et c'est le plus grand nombre, ont beaucoup perdu et seront d'une qualité médiocre.

Les colzas sont presque partout coupés, et dans quelques jours on en commencera le battage.

Les plants de pommes de terre sont très-beaux et produiront beaucoup.

— Les renseignements agricoles qui parviennent du Roumois et de la vallée de la Seine au Courrier de l'Eure signalent l'excellent état des récoltes, sous l'influence de la température qui a régné pendant la première quinzaine de juin. Partout on désire un peu d'eau; dans les parties élevées, la prolongation de l'aridité pourrait nuire à certaines récoltes. Les travaux des champs sont à peu près nuls. On bine les terres sortant de trèfle incarnat, et l'on prépare celles qui doivent recevoir les pépinières de colza. Partout on nettoie les blés. A peine a-t-on fini de sarcler qu'il faut écharbonner. Les blés sont magnifiques; l'orage de la semaine dernière en a fait verser quelques pièces. Ils

sont presque partout épiés, et la floraison se fait dans de bonnes conditions.

Les seigles sont très forts; les épis paraissent bien garnis. Les avoines ont souffert de la sécheresse et du froid; le peu de pluie du commencement de cette semaine leur a fait du bien. On commence à couper les foins. Ils ne sont pas longs cette année, et le rendement sera en général assez faible. Les luzernes sont en partie rentrées. La qualité est bonne, mais le rendement laisse à désirer. Les pois et les vesces ont souffert de la sécheresse et du froid. La pluie les a un peu améliorés, et il faut espérer que le retour de la chaleur les rétablira tout à fait. Les colzas sont aussi beaux que possible. On commence déjà en beaucoup d'endroits à les couper.

— Mgr l'évêque d'Orléans vient de nommer une commission ecclésiastique qui doit commencer sans retard, et sous sa direction, les premières procédures canoniques préparatoires à la cause de Jeanne d'Arc.

— Le Journal du Loiret raconte qu'à la suite de l'orage qui a éclaté mercredi sur Orléans, un phénomène singulier a été constaté sur le quai neuf Tudelle. Toute la partie comprise entre le Jardin des Plantes et le pont était littéralement couverte d'une nuée de crapauds minuscules. A midi, l'invasion continuait encore, quoique beaucoup moindre.

— Le volume extraordinaire des grêlons qui sont tombés sur notre ville le 21 juin dernier, dit le Journal de Lyon, n'est pas sans précédent, quoi qu'on ait dit.

En effet, le 17 juillet 1850, des grêlons ramassés à Sommerange (Moselle) accusaient un poids de 500 grammes. Cette année 1850 fut particulièrement grêle; le 3 avril dans le Haut-Rhin, le 18 avril à Dublin, le 16 mai et le 23 août à Doullens (Somme), le 5 juillet dans les départements de l'Yonne, de l'Aube, etc., le fléau avait semé la désolation dans les campagnes; les grêlons étaient tantôt de la grosseur d'une balle de fusil, tantôt de celle d'une noix. Une autre grêle tombée le 17 juillet 1852, à Arcis-sur-Aube, affectait les dimensions d'un œuf de poule: des grêlons recueillis le 4 juillet 1854 à Blotzheim (Bas-Rhin), le 24 mai même année à Bitché, le 4 juin 1853 à Orgon

maître de sa fortune; elle savait, à peu de chose près, et probablement mieux que lui, quel était le chiffre de cette fortune; elle savait même qu'il était l'unique héritier d'un oncle riche qui l'aimait beaucoup.

Il n'y a pas comme les gens de finance pour savoir compter, ou prendre des renseignements et Mlle de Brissac était la fille d'un receveur général. Les chiffres passant souvent de la caisse au salon, elle avait appris à les additionner.

De plus, Gaston était en voyage, ce voyage avait pour but de régulariser ses affaires. Il était donc évident qu'il avait quelques projets en tête, quels pouvaient être ces projets?

Mlle de Brissac en était là de ses réflexions lorsque la porte s'ouvrit. C'était Rémonde.

En apercevant Mlle de Brissac, la jeune fille demeura interdite.

— Faut-il, mademoiselle, que je vienne, moi-même, vous chercher jusqu'ici.

Rémonde ne savait que répondre, elle balbutia quelques mots d'excuse.

— C'est tout au plus si c'est convenable pour une jeune fille, de venir ainsi s'installer chez un garçon. Vous êtes vraiment peu soucieuse de votre réputation! — Je suis chez M. de Bareswill, reprit Rémonde piquée au vif et se redressant, parce que M. de Bareswill est absent. J'y suis sous l'égide d'une vieille et respectable gouvernante; j'y suis, mademoiselle avec l'autorisation de mon père, autant que vous et moi sans doute soucieux de ma réputation.

— Votre conduite est au moins singulière à mon égard; il eût été convenable de me faire dire que vous

(Bouches-du-Rhône), pesaient 25 grammes, 40 grammes et 260 grammes.

Le 9 juillet 1853 est encore une date célèbre dans les éphémérides de ce phénomène: l'orage qui servait de véhicule au fléau éclata d'abord sur Laon, où l'on ramassa des grêlons de 250 grammes; à Rouen, où il passa ensuite, le poids de ceux qu'on observa n'allait pas au-delà de 100 grammes; mais le nuage, remontant vers le nord, vint s'abattre sur la résidence royale de Laeken-lès-Bruxelles, sous la forme de véritables blocs de glace. Pour aller toujours en progressant, nous citerons encore des grêlons tombés le 13 juin 1829, à Cazota (Espagne), dont le poids était de 2 kilogrammes et nous clorons la nomenclature par le roi des grêlons, qui tomba en Hongrie le 8 mai 1802, et qui avait 4 mètres de long sur 70 centimètres d'épaisseur.

Les ravages de la grêle sont ordinairement assez circonscrits; cependant ils peuvent s'étendre à une zone plus considérable encore que ne le fut celle du 9 juillet 1788: un orage traversa la France pour ainsi dire d'un bout à l'autre et la ravagea sur une bande de 3 à 6 lieues de largeur, pulvérisant les récoltes, ébrançant les arbres, brisant jusqu'aux tuiles des maisons, tuant les animaux et les hommes qui se trouvaient dans les champs. On ramassa des grêlons de 40 livres.

Le roi Louis XVI chassait dans la forêt de Rambouillet au moment où cette trombe de glace passait sur la contrée; il se réfugia chez un garde, mais plusieurs des chiens de la meute royale avaient été assommés, et les routes étaient encombrées d'une telle quantité de bois brisés que la retraite offrit les plus grandes difficultés.

— Nous trouvons dans une curieuse étude publiée dernièrement par M. l'inspecteur général Belgrand, l'éminent directeur du service des eaux et égouts de Paris, les renseignements qui suivent sur la répartition des poissons dans les rivières du bassin de la Seine.

Les saumons remontent le fleuve et passent, sans y pénétrer, devant l'Eure, l'Oise, la Marne et le Loing. Tous quittent la Seine et entrent dans l'Yonne à Montereau; ils passent, sans y entrer, devant la Yanne, l'Armançon et le Serein.

Tous quittent l'Yonne pour pénétrer dans la Care.

ne pouviez plus venir aux Loges, si vous ne vouliez avouer que vous aviez à vous acquitter envers M. de Bareswill.

— Je ne vous comprends pas, mademoiselle, reprit Rémonde; veuillez vous expliquer.

— Je me comprends, cela suffit, et je ne m'étonne plus si M. de Bareswill était si au courant d'une histoire qui court les champs, d'une certaine intervention divine, à laquelle, je le crois, maintenant, il n'est pas étranger. Recevez-en, mademoiselle, mes plus sincères félicitations; ce sont vos beaux yeux sans doute qui vous ont valu cette généreuse protection?

Rémonde s'appuya sur le dos d'un fauteuil pour ne pas tomber.

Et, jetant à Rémonde un regard sardonique, Mlle de Brissac se disposait à sortir par une porte, lorsque Marianne entra par une autre.

La vieille servante avait suivi Rémonde, et, restée en dehors, elle avait entendu la conversation.

— Pardon, mademoiselle, dit-elle en s'adressant à Mlle de Brissac; veuillez être assez bonne pour me confirmer votre nom, afin que quand Gaston reviendra je puisse lui dire comment, en son absence, on s'introduit chez lui pour insulter ceux que son toit protège et respecte; comment on interprète ses actions; afin qu'il sache que Mlle de Brissac, — c'est bien ainsi qu'on vous nomme, n'est-ce pas? — le juge capable d'une infamie et d'une lâcheté. Eh bien, oui, c'est lui qui a sauvé Ternisien de la ruine, je ne crains pas de le dire, moi, puisque vous m'y forcez, parce que Ternisien est un honnête homme et Rémonde une honnête fille; parce que Mlle de Brissac est restée sourde à sa prière,

Ils arrivent ainsi, par le plus court chemin, aux ruisseaux du granite dans lesquels ils alevinent.

La truite se trouve en abondance dans ces ruisseaux du granite, des calcaires oolithiques et de la craie blanche; jamais on en a vu dans les ruisseaux du lias, du terrain crétacé inférieur; elle ne se plaît pas dans les terrains tertiaires. Ainsi, à l'aval de Nogent, la Seine reçoit sur la rive gauche quelques affluents provenant de la craie blanche, l'Orvin notamment, qui sont remplis de truites.

Deux ruisseaux non moins limpides, qui passent par Provins et naissent dans des sources des terrains de la Brie, le Durtin et le Vouzie, ne renferment pas une seule truite.

L'écrevisse à pattes rouges n'existe dans aucune des rivières des terrains perméables à grandes sources; elle y est remplacée par l'écrevisse à pattes blanches, moins bien estimée.

L'éroulement resté inexplicable des robustes réservoirs destinés à recevoir les eaux de la Vanne, sur le plateau de Mont-Souris, nous fournit l'occasion de raconter une vieille histoire que peu ou point de Parisiens connaissent, à coup sûr, et qui donne, sur cet endroit de Paris demeuré désert, des renseignements intéressants.

Ceux que la curiosité a engagés à aller visiter les plans imaginaires d'embellissement de ce plateau et les travaux étonnants de ces réservoirs babyloniens dont une partie s'est effondrée, ont suivi ou traversé une rue fort en renom, dite de la Tombe-Isore, qui du boulevard Saint-Jacques touche au Petit-Montrouge et se termine au boulevard Jourdan, près du mur d'enceinte. De ce point, où aboutit la susdite rue, au plateau de Mont-Souris, il y a 300 mètres environ.

Eh bien! soit on les terribles événements que rappelle cette Tombe-Isore?

Une bataille des plus sanglantes livrée aux portes de Paris, sur le plateau désolé de Mont-Souris, par un géant plus géant que le biblique Goliath, nommé Isoré (origine du nom Isore).

Ce géant, ayant sous son commandement une nombreuse armée, vint faire le siège de Paris. C'était au commencement du XIII<sup>e</sup> siècle. Un chevalier, Guillaume d'Orange, sorti de Paris, suivi d'un grand nombre d'habitants, rencontra l'armée ennemie vers les hauteurs de Gentilly, la tailla en pièces et jeta les fuyards dans les hauteurs escarpées de Mont-Souris. La Bièvre coula à pleins bords dans Paris, teinte du sang des barbares.

Non content de sa victoire, le preux Guillaume appela en combat singulier le géant Isoré, et, après une lutte homérique, le pourfendit de sa vaillante épée.

Le cadavre du géant fut mesuré: il avait 13 pieds de longueur, 5 mètres 1

A l'endroit où cet incommensurable guerrier fut occis, et comme trophée de victoire on éleva un monument qui prit le nom de Tombe-Isoré; de là vient la Tombe-Isore. Telle est la tradition légendaire.

Se doutait-on que Paris eût son géant dans ses légendes comme tant d'autres villes de France, et n'y a-t-il pas lieu de se demander pourquoi, à l'instar de Lille, d'Arras, etc., Paris n'organise pas des fêtes et des cavalcades historiques?

Ce qui vient d'être raconté n'explique pas pourquoi cet endroit, où fut livrée la bataille et où fut inhumé le géant, a pris le nom de Mont-Souris. C'est ce que nous allons faire connaître.

L'armée d'Isoré, campée au sud de Paris, après avoir pillé les réserves de grains et de farines accumulées dans les nombreux moulins à vent qui existaient sur ces hauteurs, s'était vue réduite à se nourrir des milliers de souris qui pullulaient dans les caves de ces moulins. On appela cette armée l'armée des Mange-Souris. Bien mieux: le géant Isoré fut désigné sous le nom de Mange-Souris dans le cartel adresse par Guillaume d'Orange.

De Mange-Souris à Mont-Souris, la transition fut facile, et ce dernier nom est resté au plateau qui, dans les projets d'édilité à venir, doit être transformé à l'instar des butes Chaumont.

parce qu'elle avait préféré un chiffon de femme au soulagement d'une infortune, parce que M<sup>lle</sup> de Brissac n'a que de l'orgueil et pas de cœur. Et son honneur, croyez-le bien, est tout aussi à l'abri dans cette maison, qu'il pourrait l'être aux Loges, c'est moi qui vous en réponde.

M<sup>lle</sup> de Brissac resta stupéfaite. Jamais personne n'avait osé lui parler ainsi. Elle poussa violemment la porte et sortit en murmurant: « Je serai comtesse de Bareswill et je ferai chasser cette femme! »

XII

Après avoir terminé ses affaires, visité quelques amis et consacré plusieurs jours aux nouveautés de la grande ville, Gaston prit un matin le chemin de fer de Bretagne pour se rendre près de son oncle.

Son arrivée fut une véritable joie pour la maison, assez triste d'habitude. Il y passa quinze jours, qui furent quinze jours de fête pour le vieil oncle, homme d'un naturel enjoué, d'un caractère charmant, mais qu'une goutte entêtée rendait souffrant, et parfois maussade.

La présence de Gaston fut pour lui comme un talisman. Pendant tout son séjour, pas le moindre accès, pas la plus petite douleur.

— Ah ça! Gaston, mon ami, dit-il un soir à son neveu, sais-tu que si tu restais longtemps à Quimper, tu n'aurais pas à t'en féliciter!

— Pourquoi cela? mon oncle.

— C'est que, depuis que tu es ici, je suis comme un

Mont-Souris est dans le voisinage de Gentilly, dont il est séparé par la vallée de la rivière de la Bièvre. Non loin de là, par conséquent, se trouvait la maison de campagne longtemps habitée par un des charmants et des plus galants poètes de l'époque de Louis XIV, Isaac de Benzerade, qui y mourut en 1691.

Ce gracieux favori de M<sup>lle</sup> de La Vallière avait orné sa maison de campagne d'inscriptions fort originales. Sur la porte d'entrée, on lisait celle-ci:

Adieu, fortune, honneurs, adieu! vous et tes vôtres.  
Je viens ici tout oublier;  
Adieu, toi-même, amour, bien plus que tous les autres,  
Difficile à congédier!

La dernière journée d'André Chénier.

Dans une série d'articles émouvants d'intérêt, insérés au *Moniteur Universel*, M. de L'Escure a raconté la *Dernière semaine de la vie d'André Chénier*.

Nous empruntons à ce travail, d'une lecture attachante et fait d'après des documents inédits, le récit de la mort du jeune poète.

Le 6 thermidor (vendredi 24 juillet 1794), André Chénier, s'arrachant des bras des frères Trudaine, qui ne devaient lui survivre que d'un jour, était extrait de Saint-Lazare, en même temps que vingt-six compagnons d'infortune. Parmi eux il reconnut avec une douloureuse surprise, puis avec une consolation attristée, son ancien collègue, confrère, collaborateur Roucher, partisan comme lui des nouveaux principes, défenseur comme lui de la Constitution, puni comme lui par les héros de la licence triomphante d'avoir été un champion de la liberté opprimée.

A la Conciergerie, vestibule d'attente, asile de provision du Tribunal révolutionnaire, où André Chénier fut transféré, languissait aussi son frère Sauveur, qui ignorait son passage, et qu'il n'eut pas le bonheur d'embrasser.

Par une ironie du sort qui peint bien ce temps de fureur stupide autant que féroce où les pourvoyeurs de l'échafaud, trop pressés dans leur fiévreuse besogne, n'avaient plus même le temps de reconnaître et de distinguer leurs victimes, l'acte d'accusation et l'ordonnance de prise de corps signifiées à la Conciergerie, entre les deux guichets, par l'huissier Chateau à André Chénier, étaient préparés et dressés à son frère Sauveur, car il y était qualifié d'ex-adjutant général, chef de brigade sous Dumouriez.

L'erreur qui devait sauver la vie au fils Loiserolle, dont son père appelé usurpa héroïquement le sort; l'erreur qui devait sauver la vie à M<sup>me</sup> de Maille, remplacée à son insu par M<sup>me</sup> de Maillet ou Mayet; l'erreur qui devait perdre M. de Saint-Pern fils, acceptant la mort pour l'épargner à son père, cette erreur se représentait dans l'affaire d'André Chénier, transféré de Saint-Lazare à la Conciergerie, en vertu d'un acte d'accusation et d'une ordonnance de prise de corps dont les griefs et qualifications s'appliquaient à son frère.

Dernière et équivoque faveur du hasard dont le poète refusa de profiter. Il est doux de vivre; mais il est plus dur que la mort de devoir la vie à une erreur du bureau, et de l'écartier son tour en avançant celui d'une victime oubliée. Cette victime, c'était son frère! André, non moins incapable de supporter l'injure d'être traduit au tribunal révolutionnaire sous un autre nom que le sien, et l'affront d'être ainsi immolé au hasard, que de profiter d'une occasion de salut achetée au prix d'une lâcheté, se borna à protester contre les inexactitudes et les irrégularités de la signification qui lui était faite, en évitant tout ce qui pouvait la rendre préjudiciable à son frère.

En effet, ave-t-il par l'huissier de cette réclamation, Fouquier-Tinville, que de pareilles mé-aventures touchaient peu, se contenta de rayer, sur l'acte d'accusation collectif, tout ce qui concernait Sauveur Chénier, et avait été laissé à la charge de son frère par un magistrat de vengeance et non de justice, peu scrupuleux par lui-même, comme l'établissent surabondamment les débats de son propre procès.

Il est juste d'ajouter que l'impatience de plus en plus exigeante des comités et la fièvre perpétuelle de ses redoutables fonctions ne lui laissent guère le temps de l'être.

jeune homme, je deviens ingambe, je courrais presque; je mange comme à vingt ans, je bois comme à cinquante et il me semble que je vivrais cent ans. Mais causons un peu de toi. Songe que tu vas avoir bientôt vingt-sept ans, et tu ne parais pas penser à me faire grand-oncle. Crois-tu donc qu'il ne m'irait pas d'avoir un marmot à faire sauter sur un genou, et de sentir ma perruque retournée par un autre?

— Oh! mon oncle, c'est une bien grosse affaire que celle-là.

— Ne dirait-on pas vraiment que c'est chose difficile? Les jolies filles ne manquent pas en France, pas plus à Etampes qu'à Quimper et ailleurs. Corbleu! il y a des fillettes bretonnes qu'on épouserait rien que pour le plaisir de les épouser; et quand on est comme toi, jeune, beau garçon et riche, on n'a, ce me semble, qu'à se présenter pour vaincre. Ne fais pas comme moi, ne reste point garçon.

— Vous en parlez fort à votre aise, mon oncle. Les filles d'aujourd'hui ne sont plus les filles de votre temps, et telle qui apporte à son mari cent mille francs de dot, croit avoir le droit de vivre sur un pied de vingt-cinq mille livres de rentes.

— C'est un peu vrai ce que tu dis là.

— C'est beaucoup vrai, mon oncle.

— Mais enfin, tu es dans une position à passer cette fantaisie à ta femme. En dehors de ta fortune personnelle, ne seras-tu pas mon unique héritier? et, parbleu! ce n'est pas avec ce que je dépense que je ferai grand tort à ton héritage.

Gaston se mit à rire, et posant son cigare sur le coin de la table, il approcha sa chaise de celle de son oncle.

L'erreur de qualification et d'incrimination fut hâtivement rectifiée sur l'acte collectif d'accusation, mais elle est restée au procès-verbal d'audience. André demeurait prévenu, avec ses compagnons de comparution, de complicité dans la conspiration dont Alain, Selle et Isnards, frappés du glaive de la loi, étaient les chefs, et dont les détails, le but et les moyens sont connus du tribunal. Fouquier ajoutait:

« Tous devaient seconder les principaux chefs, et se procurer par la violence une liberté dont ils ne devaient user que pour consommer les plus grands forfaits. Ces trames, ces complots ne sont que la suite de tous ceux que les révenus n'ont cessé de former depuis le commencement de la Révolution. En effet, Roucher et Chénier n'ont pas été les écrivains stipendiés du tyran, pour égarer et corrompre l'esprit public, et préparer tous les crimes du despotisme et de la tyrannie? N'étaient-ils pas, en 1791 et en 1792, les salariés de la liste civile et les mercenaires du comité autrichien pour provoquer en les diffamant, en les calomniant, la dissolution des sociétés populaires, et la proscription de tous les patriotes qui en étaient membres? N'étaient-ce pas eux qui, émules des Royou, des Fontenay, des Durosny, rédigeaient le supplément du *Journal de Paris*, où, sous l'apparence de soutenir de prétendus principes constitutionnels, on préparait la contre-révolution? »

La conclusion de l'accusateur public était digne de ces prémisses. Il requérait contre les dénommés, « pour s'être déclarés les ennemis du peuple, en entretenant des intelligences et des correspondances avec les ennemis intérieurs et extérieurs de la République, en leur fournissant des secours en hommes et en argent, pour favoriser le succès de leurs armes sur le territoire français, comme aussi en participant aux complots, trames et assassinats du tyran et de sa femme contre le peuple français, notamment dans les journées des 28 février 1794 et 40 août 1792, et encore, en conspirant dans la maison d'arrêt dite Lazare, à l'effet de s'évader et de dissoudre, par le meurtre et l'assassinat des représentants du peuple et notamment des membres des comités de salut public et de sûreté générale, le gouvernement républicain, et rétablir la royauté. »

C'est sous le coup de cette accusation sans preuves, aussi ridicule qu'odieuse, que devaient tomber des hommes comme André Chénier, constitutionnel convaincu, patriote sincère, Roucher, républicain jusque sous les verrous de la République, aussi incapable de conspirer contre elle que M<sup>me</sup> de Meursin, rhumatismée ou paralysée des deux jambes, que l'ex-abbesse de Montmartre, Marie-Louise de Laval-Montmorency, âgée de soixante-douze ans, et qu'il fallut trainer ou porter à l'échafaud, l'étaient d'avoir pris part à une évasion.

Le 7 thermidor (samedi 25 juillet 1794), à neuf heures du matin, les vingt-six accusés du jour montèrent et s'assirent sur les gradins établis dans la salle du Palais-de-Justice dite de la Liberté.

Le Tribunal était composé de Coffinhal, président de la section, assisté de Gabriel Delège, Antoine Maire et Antoine Félix, juges. Le siège de l'accusateur public était occupé par son substitut, Liendon. Le commis-greffier Neiroit tenait la plume.

Les citoyens Girard, Laurent, Despréaux, Magnin, Feneaux, Potheret, Meyère, Specht et Devèze formaient le jury de jugement. Nous eussions fait injure à la justice en insistant sur ce simulacre de débats qui n'étaient qu'une hypocrisie de la vengeance usurpant, pour assassiner, les apparences d'un jugement.

Les accusés, qui n'avaient point d'avocat et auxquels on ne laissait pas la liberté de se défendre eux-mêmes, ne purent qu'assister muets, indignés ou méprisants, protestant par leur silence et leur dédain seulement (aucun lien ne les empêchait de hausser les épaules) contre la triple déposition et les charges ridicules exposées par Joseph Manini, écrivain artiste, détenu au Plessis, où il s'était dérobé aux reproches mérités par son infamie; Pierre Coquery, serrurier, détenu à la maison Lazare, et Pepin-Degrouettes, homme de loi, défenseur officieux avant la Révolution, ancien président du tribunal du 47 août, qui n'avait pas craint, pour sauver sa tête, de déshonorer sa double qualité d'avocat et de magistrat, en aidant les comités à faire tomber celle de ses compagnons de captivité.

— Voulez-vous, lui dit-il d'un ton câlin, que je vous fasse une confidence?

— Mais c'est ce que je te demande depuis une heure.

Alors Gaston se mit à raconter sa vie à Etampes depuis la mort de son père et de sa mère. Il parla de sa liaison avec Henri de Brissac, de ses visites aux Loges, de son aventure sous le peuplier, de ses vœux, de sa rencontre à l'église et de sa découverte à l'égard du mécanicien.

— Et qu'as-tu fait pour ce dernier?

— J'ai payé, mon oncle, répondit Gaston en rougis-

sant.

— Et tu as bien fait, morbleu! c'est d'un bon cœur ça. Je reconnais bien là les Bareswill, et à ta place j'en aurais fait tout autant.

— Gaston remercia son oncle avec effusion.

— Alors, comme à ton âge on est amoureux de toutes les femmes, quand elles sont jeunes et jolies, il faut en conclure que la demoiselle des Loges aurait une part dans ton cœur et qu'une autre portion fait tic-tac en faveur de la jeune ouvrière, qui le mérite bien, si j'en juge par ce que tu me racontes. Mais prends garde, Gaston, tu me sembles placé entre un mariage et une séduction, car je ne suppose pas que tu veuilles épouser M<sup>lle</sup> Rémonde, et crois-moi, mon garçon, tu as trop bien commencé avec elle pour mal finir.

— Loïn de moi cette pensée, mon oncle, et si j'avais à choisir en faveur de Rémonde entre une séduction et un mariage, c'est ce dernier parti que je prendrais.

— Un tel mariage serait certes une folie. Tu te dois au nom que tu portes, à ton titre, à la société. Je sais bien que l'on ne devrait se marier que pour soi, mais il

Ce Pepin Degrouettes demeurait, circonstance à noter, rue du Sentier, 25, c'est-à-dire sur la circonscription de cette section de Brutus à laquelle appartenait eux-mêmes M. de Chénier et son fils, demeurant rue de Cléry, 97.

Il devait connaître les Chénier, et tout porte à croire que c'est à son intervention funeste aux débats que furent dus les griefs insérés au jugement, et qui visaient particulièrement André, puisqu'on y rappelait ses écrits contre la fête donnée aux forçats libérés du régiment suisse de Châteaueux, fête dont Collot-d'Herbois avait été l'organisateur.

Les débats clos, la déclaration du jury fut affirmative contre tous les accusés, excepté contre François Auphan, qui avait été certainement amené au tribunal par suite d'une confusion de personnes, et vis-à-vis duquel il fut sursis à statuer.

Les vingt-cinq accusés furent condamnés à mort et ramenés à la Conciergerie.

A trois heures, l'escorte de force publique arrivait dans la cour du Palais, en vertu d'une réquisition adressée par Fouquier-Tinville au citoyen commandant général de la force armée parisienne, c'est-à-dire au stupide et fanatique Hanriot, et les vingt-cinq victimes du jour montaient dans les charrettes, également réquisitionnées, pour les conduire sur la place de la barrière de Vincennes ou du *Trône-Reverse*, théâtre de l'exécution.

A six heures, par une chaude, brillante et poudreuse journée, le sacrifice quotidien de la vengeance révolutionnaire commençait aux applaudissements féroces des fidèles de cet autel en plein air de l'idole de la Liberté devenue le Moloch de la terreur.

Le sage, l'honnête, le libéral, le patriote Roucher, l'auteur du poème des *Mois*, montait, érigé en chef de la conspiration de Saint-Lazare, le premier à l'échafaud, et livrait sa tête au joug mortel. après avoir jeté au soleil, aux arbres, à la nature qu'il avait tant aimée un regard suprême, un adieu résigné.

André Chénier fut immolé le second. Six heures sonnaient quand cette mâle et douce tête inspirée roula au sanglant panier, et, avec elle tout ce monde poétique et philosophique qu'il avait là.

Le soir même, une fosse commune du cimetière de Picpus recevait les dépouilles mortelles de ce héros de la raison, de ce martyr du génie, de ce grand poète mort à trente-un ans, auquel la fatalité jalouse, qui semble présider parfois aux destinées humaines n'avait pas laissé le temps d'être un grand homme.

Bibliographie.

LE PARNASSE MÉDICAL FRANÇAIS, par le Dr Achille CHEREAU. — (Paris, Adrien Delahaye, 1874.)

Heureux qui reçoit la mort  
Des mains du docteur Valère!  
Car avant qu'il vous enterre,  
Par ses vers il vous endort.

Cette mordante épigramme à l'adresse des médecins-poètes n'a pas arrêté la plume du docteur Chereau; il n'ignorait pas que « beaucoup de médecins versificateurs ont fourni eux-mêmes des armes à la censure, » et que plus d'un a mérité l'application du sanglant quatrain que nous venons de citer.

Les poètes ont tout tenté, a dit Horace; il n'y a donc rien d'étonnant que les disciples d'Hippocrate cultivent les muses dans leurs rares loisirs et partagent leur temps avec un égal amour entre la pratique de leur art et la culture des lettres. L'esprit le plus sérieux a besoin de diversion, il ne peut pas toujours être tenu sur d'austères travaux. Plus d'un médecin a laissé un nom célèbre dans les lettres, et dans les sciences même étrangères à son art.

Le docteur Renaudin, dans un volume publié en 1851, nous a fait connaître les médecins-nuismatistes.

De nos jours le docteur Menière, après avoir relu Horace et Virgile et tous les poésies latins, a rassemblé les passages ayant trait à la médecine et a écrit d'une plume facile et correcte, un volume qui nous offre un vaste champ d'études médicales, et nous fournit des

faut un peu sacrifier au monde qui pardonne peu les mésalliances, et qui ne manquerait pas de rire en disant: Voyez donc le comte de Bareswill qui s'est enamouré d'une grisette et qui l'épouse. Et la société, crois-moi, l'accepterait toi, t'inviterait, mais dédaignerait ta femme et prendrait plaisir à te le faire sentir.

J'ai rarement vu d'ailleurs les mariages tout d'amour heureux, quand ils n'étaient pas basés sur une convenance réciproque d'habitudes, de savoir, d'idées et de sentiments.

Balzac, ce grand physiologiste du cœur humain, a parfaitement décrit cette situation d'un mariage mal assorti. Le premier élan passé, il n'est pas d'homme, quelque énergique qu'il soit, qui résiste à ces mille piqûres d'amour-propre et de sensations froissées que lui fait éprouver chaque jour une femme, même tendrement aimée, mais transplantée dans une sphère qui lui est étrangère. A moins pourtant qu'elle ne soit douée d'un tact parfait, qu'elle ne se laisse pas éblouir par l'orgueil d'une position supérieure; qu'elle comprenne la situation délicate dans laquelle elle se trouve placée, et que l'amour comme la reconnaissance envers celui qui l'a faite ce qu'elle est, lui donne la ferme volonté d'apprendre et de savoir ce qui convient à sa position; à moins surtout que, par une étude approfondie de l'esprit et du cœur de celui qu'elle aime, elle ne sache lui donner une ample compensation à la solitude qu'elle lui crée.

XIII

Anéantie par les paroles de M<sup>lle</sup> de Brissac, Rémonde

renseignements précieux pour l'histoire de la médecine.

Enfin le docteur Maurice Reynaud a publié un volume fort intéressant et plein d'érudition et de curieuses recherches sur les médecins au temps de Molière; nous croyons bien que l'esprit de corps est pour quelque chose dans cet ouvrage, et que le docteur Reynaud a eu en vue de réhabiliter dans l'opinion publique les médecins du temps de Molière. Mais l'ouvrage n'en a pas moins beaucoup de mérite.

Nous pourrions allonger la liste de nos citations pour établir d'une manière plus concluante si cela était nécessaire que l'exercice de la médecine ne fait pas obstacle à ce qu'un médecin se délasse dans ses loisirs par d'autres études.

Dans l'antiquité, Apollon était en même temps le dieu de la poésie et de la médecine; ce n'est donc pas d'aujourd'hui que les disciples d'Hippocrate et de Galien, après avoir enlourché Pégase, ont tenté de gravir le Parnasse.

M. le docteur Chereau a eu la pensée de faire pour les médecins-poètes de la France, ce que le docteur Renaudin a fait pour les médecins-numismatistes; il est facile de se convaincre en parcourant son Dictionnaire que le talent ne fait pas défaut aux médecins-poètes, autant que pourrait le faire croire la mordante épigramme par laquelle nous débutons.

Le talent des médecins-poètes est aussi incontestable que varié. L'ouvrage du docteur Chereau a dû lui demander d'autant plus de travail, que les médecins-poètes ne cultivent la poésie que par forme de distraction, et sous la cheminée.

La poésie médicale se contente généralement de la chanson intime, de toast plus ou moins bien tournés, de petits vers faits pour les boudoirs. Ordinairement elle ne dépasse pas le seuil de la famille, ou bien elle prend le voile de l'anonyme quand elle ne se déguise pas sous un pseudonyme trompeur. Pour mener son ouvrage à bonne fin, il lui a fallu se livrer à de minutieuses recherches, quêter bien des indiscretions, et déchirer bien des voiles.

Le docteur Chereau ne s'est pas borné à donner une sèche biographie des médecins-poètes de la France; il accompagne ses notices souvent de citations qui dénotent chez plus d'un médecin un vrai talent poétique; il nous révèle sur l'existence de beaucoup de médecins de curieuses particularités: c'est ainsi qu'il nous apprend que le célèbre docteur Ricord a débuté par faire de la médecine dans un petit village du département de Seine-et-Marne, où il attendait tranquillement que la renommée vint le trouver, en cultivant sa muse et en jouant au vingt-et-un.

Là, sur le tapis vert, et d'une main tremblante,  
Le docteur hasardait sa fortune naissante;  
Le notaire crispé, qui crevait à tous coups  
Voyait avec dépit s'en aller tous ses sous.  
Prudent en ses calculs, risquant peu, perdant guère,  
Deux fiards étaient l'enjeu d'un sage apothicaire.  
Le maître du logis, moins prudent que Nestor,  
Jouait un plus gros jeu, parfois cinq sols... c'est fort! (1)

Voici encore une petite pièce de vers sur le Blé, composée par le docteur Bogros, et que nous empruntons au *Parnasse médical*. C'est de la bonne poésie, que nous citons fort à-propos dans un pays de culture comme la Beauce, et dans la saison des moissons:

### LE BLÉ.

(CHŒUR).

Chantons le blé, trésor du monde,  
Amis, dans un cœur fraternel,  
Chantons cet enfant immortel  
Qui naît de l'union féconde  
De la terre et du ciel.

Chantons le blé; la divine semence  
Tombe au sillon par le soc préparé,  
Et dans le sein de la terre commencent  
A s'accomplir le mystère sacré.  
Chetif brin d'herbe, à peine il vient d'éclorre,  
Quand fait l'automne au front décoronné;  
Mais le soleil semble sourire encore  
Pour égayer le frère nouveau-né.

(1) Ricord, la *Dhysidie*.

s'était affaissée sur le fauteuil et n'avait point entendu le dernier aveu de Marianne.

Quand elle reprit ses sens, elle fondit en larmes et, se jetant dans les bras de la vieille nourrice:

— Oh! pourquoi n'avez-vous amenée ici? dit-elle; je suis à jamais perdue.

— Consolez-vous, mon enfant, et séchez vos pleurs, reprit Marianne. M<sup>lle</sup> de Brissac n'est pas à craindre pour vous. Dans un mouvement de mauvaise humeur, d'orgueil froissé, de jalousie peut-être, elle s'est laissée entraîner à dire ce qu'assurément elle ne pensait pas.

— De quel sentiment de jalousie voulez-vous parler, dit Rémonde? je ne vous comprends pas. En quoi M<sup>lle</sup> de Brissac peut-elle être jalouse de moi? Elle est riche, je suis pauvre; elle vit dans le luxe et l'opulence, et je demande au travail mon pain du jour; elle est belle et admirée de tous, mon existence est des plus obscures; elle n'a connu que les fêtes et les plaisirs, je n'ai connu que les peines et les larmes. Et puis pourquoi cette allusion amère? Suis-je donc si coupable d'avoir accepté ce que la Providence m'envoyait pour sauver mon père? Pourvais-je le refuser, puisque j'ignorais qui me l'envoyait, et ces mots: *De la part du bon Dieu*, n'étaient-ils pas pour nous la garantie d'une belle et généreuse action? Oh! je n'ose deviner sa pensée, si c'était...

Marianne lui ferma la bouche pour l'empêcher d'achever.

— Dieu fait bien ce qu'il fait, mon enfant. Ayez confiance surtout en ceux qu'il a envoyés vers vous.

— Oh! de grâce, laissez-moi partir, car vous savez bien que je ne puis rester une heure de plus dans cette

Chantons le blé. L'hiver, geôlier farouche,  
Nous tient captifs et grondé sur nos toits,  
Sa rude main fêtré ce qu'elle touche,  
La fleur des champs et l'ombrage des bois;  
Mais lui, bravant le froid qui nous assiège,  
Et dans le creux des sillons endormi,  
Rêve au printemps sous son manteau de neige:  
Pour le blé seul l'hiver est un ami.

Chantons le blé; que les granges profondes,  
Pour l'accueillir, s'ouvrent à deux battants!  
Voici venir les chars aux gerbes blondes,  
Les gars brunis et les marmots chantants.  
Sous chaque chaume, où l'agape s'apprête,  
Des moissonneurs l'essaim se réunit.  
O saint travail! c'est toi qu'il s'agit de fêter,  
En te fiant c'est Dieu que l'on bénit!

(D' Bugros).

Il n'y a guère de contrée en France qui ne puisse se glorifier d'avoir donné le jour à un ou plusieurs médecins-poètes; le docteur Chereau en a découvert dans les plus humbles bourgades; son ouvrage nous apprend qu'au XVI<sup>e</sup> siècle, un médecin, du nom de François Gérard, honoré par Henri IV du titre de *médecin du Roi*, exerçait son art à Etampes et composait des ouvrages en vers; voici au surplus la notice que lui consacre le *Parnasse médical*:

« GÉRARD (FRANÇOIS), docteur en médecine, qui vivait à Etampes, à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, protégé par Cheverny, garde des sceaux (2). Il fut compté parmi les médecins sans gages de Henri IV, ainsi que le prouve un registre de la maison du Roi se référant à l'année 1597. On lui doit un poème assez remarquable, distribué en trois livres et qui n'est qu'un traité d'hygiène fort bien conçu, et dans lequel on est heureux de voir répudier les folies de l'astrologie, si en vogue à cette époque là. L'ouvrage de François Gérard est un charmant petit livre in 42 de 494 pages, et qui porte ce titre:

« Les Trois premiers Livres de la Santé, par M. Gérard François, docteur en médecine. Paris, 1583, in-12. »

« Il aurait aussi écrit un Poème sur la Maladie du grand corps de France. »

### Les Rhumes d'été et la Fièvre des foies.

Il n'est pas rare qu'à cette époque de l'année, beaucoup de personnes ne souffrent d'une affection très-génante, analogue à un rhume de cerveau persistant. Le patient est pris d'éternuements d'une extrême violence; le nez s'engorge, et, pour peu qu'on reste au soleil, l'inflammation augmente; la fièvre survient avec violent mal de tête. Cette affection est très-commune en Angleterre, où elle est connue sous le nom de *hay fever*, fièvre des foies. On l'attribue souvent à l'introduction dans les organes respiratoires du pollen des fleurs et des principes volatils des plantes. Pendant que la floraison est en pleine activité, l'air se charge de pollen et de spores, et ces corpuscules inhalés en abondance détermineraient l'inflammation de la muqueuse nasale. On sait, en effet, qu'il suffit de passer près de champs de houblon, de laitues ou de pavots en fleur pour sentir très-vite l'influence des principes que ces végétaux exhalent dans l'air. On perçoit bientôt une sensation d'assoupissement très-remarquable. En traversant un champ de stramonium ou de tabac en fleur, des sensations analogues se produisent et sont suivies de nausées, de faiblesses, de douleurs de tête. Ces effets sont parfois si énergiques que, lorsque l'on passe le soir près du sumac vernis, *rhus vernix*, en fleur, ils donnent lieu à une tuméfaction œdémateuse étendue, et à une inflammation ressemblant à un erysipèle. Le pollen de plusieurs espèces de lobelia produit des nausées et des vertiges. Beaucoup de plantes de nos forêts et de nos prairies engendrent ainsi des phénomènes morbides accentués quand on vient à respirer leur pollen, leurs principes volatils ou même peut-être certains infusoires qui vivent sur leurs feuilles ou leur corolle.

Quoi qu'il en soit, c'est à une cause analogue qu'on (2) Viollet Le Duc, dans le Catalogue des livres composant sa bibliothèque poétique (in-8°, Hachette, 1843), dit que Gérard était né à Etampes.

maison; vous savez bien aussi que je ne puis plus retourner aux Loges. Que vais-je devenir? ô mon Dieu! Ne valait-il pas mieux nous laisser la misère que de nous venir en aide au prix de ma réputation, ma seule richesse à moi?

Marianne employa toute sa persuasion pour convaincre Rémonde; elle y parvint difficilement, lorsqu'une idée lui traversa le cerveau.

— Qu'avez-vous donc à redouter du monde? lui dit-elle. Gaston est absent, et seule, peut-être, M<sup>lle</sup> de Brissac ignore qu'il est allé en Bretagne consulter son oncle sur son prochain mariage, et c'est à cause de ce mariage que je vous ai priée de mettre la lingerie en ordre.

Marianne mentait à Rémonde; elle se mentait impunément à elle-même, mais ne sachant comment retenir et rassurer la jeune fille, elle avait trouvé, dans son esprit naïf, cet excellent moyen, et elle l'avait employé.

Rémonde se laissa persuader et le cœur toujours serré, les yeux bien rouges encore, elle regagna sa chambre de travail.

Depuis qu'elle avait vu le portrait de Gaston, son imagination aidant, elle était chaque jour plus convaincue que c'était lui qu'elle avait rencontré à l'église; d'ailleurs les paroles de M<sup>lle</sup> de Brissac avaient été assez claires pour confirmer ses doutes et lui présenter le jeune homme comme son bienfaiteur.

Aussi était-ce avec un sentiment de profonde reconnaissance qu'elle jetait de temps à autre les yeux sur le portrait que Marianne avait négligé de remporter.

Rémonde était assez sérieuse pour qu'il ne lui vint pas à la pensée que Gaston pouvait songer à elle; elle

attribue la fièvre des foies. M. Tyndall, le célèbre physicien anglais, est atteint chaque année de cette indisposition. M. Helmholtz, l'éminent physiologiste allemand, en souffre aussi depuis 1847. C'est assez dire qu'ils ont porté leur attention sur ce singulier catarrhe. Dès 1868, M. Helmholtz découvrait dans les sécrétions nasales qui accompagnent cette maladie, l'existence d'organismes très-inférieurs. « Le mal survient régulièrement, — dit M. Helmholtz dans une note qu'il vient d'adresser sur ce sujet à M. le professeur Binz, de Bonn, — à l'époque de la fenaison; en ce qui me concerne, du 20 mai à la fin de juin. Et il s'accroît avec une grande intensité quand on est obligé de rester en plein soleil; à l'ombre ou dans un endroit frais, il cesse immédiatement.

Pendant cette période, et pendant cette période seulement, on trouve dans les sécrétions nasales, alors très-abondantes, certains vibrions qui disparaissent ensuite. Ces infusoires sont très-petits et ne peuvent être reconnus qu'avec une lentille à immersion d'un très-bon microscope de Hartnack. Sur le porte-objet, ils se meuvent avec une activité modérée, progressant d'arrière en avant et inversement; si la température s'abaisse, leurs mouvements s'arrêtent. Il est à noter que la seule espèce de sécrétion qui les contienne est celle qui est expulsée par les éternuements violents, et que celle qui s'écoule lentement n'en contient pas du tout.

M. le docteur Binz avait songé à les tuer à l'aide d'une solution de quinine, qui exerce, comme on sait, une action toxique sur les infusoires. M. Helmholtz a préparé une solution neutre de sulfate de quinine ne contenant que peu de sel, 4/800 seulement, liquide qui produit néanmoins encore une irritation modérée de la muqueuse du nez. A l'aide d'une pipette, il versa environ 4 centimètres cubes dans les deux narines; immédiatement le malaise disparut. Il lui a suffi de répéter trois fois par jour ce traitement d'une incoûtée complète. Il ne remarqua plus alors aucun vibrion dans les sécrétions. S'il n'emploie plus le sulfate de quinine, les éternuements reviennent.

Ces expériences remontent déjà à 1868; le savant physicien avait hésité à les faire connaître, n'ayant pu les contrôler sur d'autres malades; cependant la maladie revient régulièrement en mai et s'en va de même sous l'influence du traitement. Il lui semble donc aujourd'hui suffisamment démontré que le quinine exerce un effet rapide et très-réel. Les vibrions, s'ils ne sont pas la cause première du mal, en aggravent du moins tous les symptômes, quand, réveillés par la chaleur, ils courent sur la membrane muqueuse du nez; le quinine les tue.

M. Tyndall signale de son côté plusieurs guérisons du « catarrhus ostivus » par l'application locale du sulfate de quinine. Donc, avis aux amateurs de villégiature qui sont atteints de la désagréable fièvre des foies.

— On a fait quelque bruit récemment autour de prétendus empoisonnements par les glaces à la vanille. On a été jusqu'à dire que le poison se formerait, pendant la confection de la glace, dans le vase d'étain dont se servent les glaciers. L'acide lactique du lait qui entre dans la composition de la glace se combinerait avec l'étain pour former un lactate d'étain, sel toxique!

Il n'est pas inutile de rassurer les amateurs de sorbets, glaces, etc. Evidemment le toxicologiste qui a semé ces craintes dans le public a été dupe de son imagination. Jamais l'acide lactique ne s'est combiné avec l'étain, jamais il n'a existé de lactate d'étain. L'étain n'est pas attaqué par les acides végétaux, et les ménagères le savent bien. On étame les casseroles précisément pour les mettre à l'abri de l'action des acides faibles. Si le lactate d'étain n'existe pas, on ne voit pas, avec la meilleure volonté du monde, comment il pourrait empoisonner les consommateurs.

S'il s'est produit quelquefois des malaises après l'ingestion d'une glace, c'est une affaire de mauvaise digestion. Le froid, qui exerce une action excellente quelquefois sur la tunique de l'estomac, peut au contraire, dans quelques cas et surtout s'il est employé avec excès, amener des accidents passagers. Le lait lui-même peut occasionner des troubles digestifs, surtout lorsqu'il est pris à basse température.

savait trop la distance qui les séparait tous deux, et pourtant dans ce cœur de jeune fille, le sentiment de la reconnaissance était bien proche voisin d'un autre sentiment qui habite la même chambrée.

Mais Marianne ne venait-elle pas de lui annoncer le mariage de Gaston en Bretagne?

Cette nouvelle devait anéantir le plus faible rayon créé par l'imagination de la jeune fille.

Plusieurs jours se passèrent ainsi, sans que Rémonde questionnât Marianne, sans que Marianne provocât des explications qu'elle eût été d'ailleurs bien embarrassée de donner.

C'est alors qu'arriva la lettre de Quimper. Cette fois Marianne ne la porta point à Rémonde. Elle eût donné, sans aucun doute, le plus formel démenti à ses paroles.

Elle la déchiffra, prit ses plus grosses lunettes et chercha à en déchiffrer le contenu.

La lettre commençait ainsi:

« Ma chère Marianne,

« Je t'ai promis de t'écrire, je tiens parole. Je t'ai parlé d'un certain projet; ce projet, le voici: Je me marie. »

Marianne eut un éblouissement et laissa tomber la lettre à terre.

Ce fut l'affaire d'un instant, et, croyant avoir mal lu, elle ramassa la missive et se mit à épeler de son mieux; mais il y avait bien écrit: « Je... me... marie... »

« Je me marie, ici, à Quimper, avec une charmante

Enfin, si une légère action toxique avait pu être sérieusement constatée, il faudrait la rapporter avant tout à la présence d'un sel de plomb. L'étain renferme quelquefois des traces de plomb: L'acide lactique attaque ce métal.

Ce qu'il faut recommander aux glaciers et aux constructeurs de glaciers, c'est d'avoir grand soin de n'employer que de l'étain purifié, dépourvu de toute trace de plomb.

Enfin, ce qu'il faut recommander aux consommateurs, c'est de ne prendre les crèmes glacées qu'en petite quantité et d'éviter, immédiatement après, les boissons acidiées. Les personnes qui avalent une tasse de lait et ensuite un verre de citronnade éprouvent le plus souvent des accidents assez sérieux, très-analogues à ceux qui ont été constatés dans certains cas d'empoisonnement.

### Des moyens de distinguer les alcools de vin et de marc des alcools d'industrie.

Une découverte aussi intéressante qu'utile vient d'être faite par MM. Paul et Bourguignon, de Montpellier.

A l'aide d'un agent chimique, ces messieurs sont parvenus à distinguer, pour ainsi dire mathématiquement, les alcools de vin des alcools d'industrie.

Le procédé qu'ils emploient est de la plus grande simplicité, et se trouve à la portée de toutes les intelligences.

L'agent chimique est introduit sous forme de poudre dans l'alcool à analyser, et chauffé avec lui jusqu'à dissolution complète. Deux cuillerées à café d'alcool suffisent pour l'expérience, qui dure une minute et demie.

Si le liquide est de l'alcool de vin ou de marc, la dissolution, versée goutte à goutte sur une feuille de papier ou sur une lame de verre, se solidifie instantanément.

Si l'alcool est un alcool d'industrie (betteraves, grains, pommes de terre, garance, etc.), il ne peut donner aucune solidification. Le procédé n'eût pas été complet s'il n'avait pas permis de reconnaître les mélanges d'alcool de vin ou de marc avec les alcools d'industrie; mais il permet de faire cette distinction avec une précision étonnante.

Cette découverte fait d'autant plus d'honneur à MM. Paul et Bourguignon, que les recherches nombreuses tentées par les chimistes les plus distingués avaient non-seulement restées sans résultat, mais qu'elles avaient eu pour conséquence de décourager les expérimentateurs, par la plupart desquels le problème était regardé comme insoluble.

Aussi, dans une séance récente de l'Assemblée nationale (5 juin 1874), un député n'a pas hésité à déclarer que la découverte était impossible et qu'on n'y arriverait jamais.

MM. Paul et Bourguignon préparent un mémoire pour l'Académie des Sciences.

Désormais le commerce qui tient à honneur de livrer ses produits dans toute leur pureté, va avoir un moyen infaillible pour combattre la fraude.

L'Etat, de son côté, a le plus grand intérêt à cette découverte.

— Un paysan écrivait dernièrement à un pharmacien:

Moussieu,

M'n'once Eustache, qu'était seubataire, a usé deux fois d'la médecine que vo li avez envoyée, et il en a obtenu des effets plus qu'heureux; il est mort dans mes bras l'chingu du mois qui vient de s'écouler. — J'crais qu'il est inutile que vo li faisiez un troisième envoi.

Agriez, etc,

L'excuse de m'n'once.

### AVIS AUX RENTIERS.

Monsieur A. PELLETIER rappelle qu'il se charge toujours de la préparation et du paiement des Bordereaux-Quittances de toute nature, ainsi que du paiement des coupons du Crédit Foncier, Ville de Paris, etc., sans frais. — 4, Carrefour des Religieuses.

On peut déposer ses titres à l'avance. 3-4

« jeune fille que mon oncle m'a choisie de sa main, et « je t'assure qu'il a eu bon goût. »

Marianne s'arrêta de nouveau et poussa un soupir de satisfaction.

— Je savais bien, se dit-elle, que cette mijaurée de M<sup>lle</sup> de Brissac ne serait jamais dans cette maison... Me faire chasser... elle... allons donc!...

Et elle reprit sa lecture:

« Presque en même temps que cette lettre, tu recevas une caisse dont tu auras le plus grand soin. Cela va te surprendre sans doute; mais cette caisse, prends bien garde: c'est — LA TOILETTE DE LA MARIÉE.

« On est en Bretagne bien moins au courant des modes qu'à Paris. J'y ai vu l'autre jour une ravissante fiancée, descendant de voiture pour remonter à l'église. Je l'ai trouvée si élégamment habillée que je me suis dit de suite: si je me marie un jour, ma femme sera mise ainsi.

« Pour mieux la voir, je me suis mêlé à la foule; je l'ai bien regardée, bien examinée, et sa toilette est restée assez gravée dans ma mémoire, pour que j'aie pu transmettre tous mes renseignements. Les marchands de Paris comprennent à demi-mot, et je suis persuadé que tout doit être parfait.

« Je te félicite de tout ce que tu as fait pour M<sup>lle</sup> Rémonde; je t'en félicite d'autant mieux que l'on dirait que tu as deviné mes intentions. J'ai su, chez M<sup>lle</sup> de Brissac, son bon goût et son savoir-faire. Confie-lui donc tout. Qu'elle se prenne pour modèle. Sa taille est celle de ma future, grande, élancée comme elle;

## Etat civil de la commune d'Étampes.

## NAISSANCES.

Du 15 Juillet. — LEBENTU Marcelle-Louise, rue de l'Alun, 16. — 21. CARRÉ Emile Constant, rue Saint-Martin, 23.

## PUBLICATIONS DE MARIAGES.

Entre: 1<sup>er</sup> LELONG Eugène, 23 ans, ouvrier charbon, rue du Perray, 71; et D<sup>lle</sup> FRONTIN Marie-Augustine, 22 ans, domestique à Dourdan.

2<sup>o</sup> LANNON Louis-Eugène, chapelier, place Notre-Dame, 2; et D<sup>lle</sup> BRETON Clémentine-Félicité, sans profession, à Louviers (Eure).

## DÉCÈS.

Du 15 Juillet. — DEGRÉ Constance-Eugénie, 74 ans, femme Clavié, rue du Perray, 23. — 18. BLAIN Léon-Jules, 6 mois, rue Saint-Martin, 63. — 20. LAMARÉ Jean-Pierre, 67 ans, militaire retraité, rue Basse-de-la-Foulerie, 2. — 20. TIPHAIN Amand-Henri, 1 an, faubourg Saint-Jacques, 6. — 22. SERVANT Jenny-Hermanne, 32 ans, femme Urseau, place St-Gilles, 15. — 24. MANDROUX Joseph-Louis, 3 semaines, faubourg Evezard, 22.

Pour les articles et faits non signés: **AGG. ALLIEN.**

Les **Pastilles digestives aux lactates alcalins de Burin du Buisson**, lauréat de l'Académie de Médecine de Paris, sont souveraines contre les digestions laborieuses, le manque d'appétit, le gonflement et la pesanteur de l'estomac, les pituites, les nausées, les migraines, les renvois de gaz, les vomissements après les repas. Elles détruisent la constipation en régularisant les fonctions digestives, préviennent la sécheresse de la bouche et de l'arrière-gorge, dissipent la somnolence et les bâillements après les repas, et préviennent ainsi les maux de tête et les congestions. — Dépôt dans les principales pharmacies.

46-10

## ANNONCES.

(1) Etude de M<sup>e</sup> CHENU, avoué à Étampes, Rue Saint-Jacques, n<sup>o</sup> 100.

## JUGEMENT

## SÉPARATION DE BIENS.

D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal civil de première instance séant à Étampes, le quatorze juillet mil huit cent soixante-quatorze, enregistré, au profit de madame Rose BYOT, épouse du sieur Pierre-François BARBEROT, jardinier, avec qui elle demeure aux Glaires, commune de Méréville;

Ayant pour avoué M<sup>e</sup> Chenu, d'une part; Contre le sieur Pierre-François BARBEROT, sus-nommé;

Défaillant faute d'avoir constitué avoué;

Il appert :

Que ladite dame Barberot a été déclarée séparée de biens d'avec le sieur son mari.

Pour extrait,  
Signé : **CHENU.**

**POSITION** avantageuse offerte à un représentant pouvant s'occuper exclusivement du placement des Vins et Spiritueux, pour compte d'une Société bien connue.

Fortes remises, ou appointements, participation aux bénéfices. — S'adresser à M. G. de LAGRAVE, directeur à Bordeaux, place Duburg, n<sup>o</sup> 1. 3-3

« à elle donc de se distinguer; qu'elle aise pour ce qui « pourrait manquer, je lui laisse la liberté la plus entière, les pouvoirs les plus absolus. Ce qu'elle fera « sera bien fait.

« Puis, écoute bien ceci, Marianne : Quand tout sera « terminé, afin de s'assurer que rien ne manque, tu « feras essayer à M<sup>lle</sup> Rémonde toute la toilette de la « mariée, — tu m'entends bien, toute la toilette de « point en point — et en la voyant ainsi parée, tu pourras te représenter la future maîtresse, tu pourras te « dire : voici la comtesse de Bareswill.

« Sois tranquille, ma bonne Marianne, je lui ai parlé « de toi; elle te connaît déjà, et, n'en doute pas, elle « saura reconnaître ce que tu es été pour moi, comme « je le sais moi-même. Tu seras toujours Marianne « comme devant.

« Je retournerai à Étampes dans une quinzaine de « jours, presse M<sup>lle</sup> Rémonde pour qu'il n'y ait point de « retard.

« A bientôt donc,

« GASTON. »

Marianne avait mis au moins une heure pour déchiffrer cette lettre; les mots qu'elle n'avait pu lire elle les avait devinés.

Elle n'avait plus de motifs pour en cacher le contenu à Rémonde.

C'était, au contraire, la confirmation d'un fait qu'elle avait avancé sans le connaître, et, en l'avancant, elle était loin de se douter d'être aussi près de la vérité.

N'était-il même pas nécessaire que Rémonde apprît tout ce qui la concernait?

(Certifié conforme aux exemplaires distribués aux abonnés par l'imprimeur soussigné.

Étampes, le 25 Juillet 1874.

Etude de M<sup>e</sup> ÉMILE GITTON, notaire à Orléans.

## TERRE EN SOLOGNE

## A VENDRE

## PAR ADJUDICATION

En la Chambre des Notaires d'Orléans, par M<sup>e</sup> GITTON, l'un d'eux, Le Samedi 22 Août 1874, à midi,

LA

## TERRE DE LA TOUCHE

Commune d'Yvoy-le-Marron, près La Ferté-Saint-Aubin (Loiret).

Maison de maître, Ferme, Locataires, Étangs. — Contenance: **282 hectares**, dont 200 environ en bois bons à exploiter. — Très-belle chasse.

Mise à prix..... **155,000 fr.**

S'adresser, pour visiter, au Gardé, et pour tous renseignements et traiter avant l'adjudication audit M<sup>e</sup> GITTON, notaire à Orléans. 3-4

COMP<sup>te</sup> D'ASSURANCES GÉNÉRALES

## CONTRE L'INCENDIE

Établie à Paris, rue Richelieu, n<sup>o</sup> 87,

Fondée en 1819.

Capital et réserves: **11,091,000 fr.**

S'adresser à M. ÉDOUARD SIGÉ, agent principal à Étampes, rue Basse des Groissonneries, n<sup>o</sup> 3. 6-6

## LES TREIZE

PAR

M. Marc FOURNIER

Paraîtront en feuilleton le 19 juillet dans

## Le Petit Journal

Politique, Littéraire, Scientifique, Agricole et Commercial

CINQ centimes le numéro

ABONNEMENTS

	PARIS	DÉPARTEMENTS
TROIS MOIS.....	5 fr.	6 fr.
SIX MOIS.....	9 fr.	12 fr.
UN AN.....	18 fr.	24 fr.

## TIRAGE MOYEN PAR SEMAINE

Lundi	6 juillet 1874.....	307.300
Mardi	7 —.....	309.000
Mercredi	8 —.....	312.000
Jeu	9 —.....	333.300
Vendredi	10 —.....	324.500
Samedi	11 —.....	317.200
Dimanche	12 —.....	317.700

Tirage moyen quotidien 317.285

Cet immense succès s'explique ainsi :

Ayant pris pour exemple les journaux américains et anglais, le **Petit Journal** n'épargne aucune dépense, aucun effort pour être la feuille politique de Paris la plus rapidement et la plus sûrement informée.

Politiquement, littérairement, scientifiquement, agronomiquement et commercialement, aucun journal n'est plus complet et plus varié; son format, il est vrai, est moins grand que celui des journaux parisiens, qui couvrent 15 ou 20 centimes au lieu de 3 centimes, mais il n'y a de moins que le remplissage et le rabâchage.

Le plus grand soin est apporté au choix de ses romans-feuilletons; il en publie **DEUX** par jour.

Au feuilleton roman de M. MARC FOURNIER

## LES TREIZE

SUCCÈDERA

## LE PENDU

PAR

M. XAVIER DE MONTÉPIN.

Marianne porta donc la lettre à la jeune fille qui la lut attentivement et qui ne put s'empêcher d'éprouver un serrement de cœur à l'idée de Gaston de lui faire essayer la robe de sa femme.

Et puis voit-on s'envoler sans émotion un espoir quelque vague et quelque fugitif qu'il soit, quelque impossible qu'il puisse être, ne fût-il même qu'un simple rêve de l'imagination!

Marianne la regardait attentivement pendant qu'elle lisait, mais pas un de ses traits ne trahit la moindre émotion. Rémonde avait su se contenir.

— C'est bien, dit-elle en repliant la lettre et la remettant à Marianne; nous tâcherons de faire bien belle madame la comtesse de Bareswill. Mais, dites-moi, madame, où donc M. Gaston peut-il m'avoir vue?

— Je l'ignore, mon enfant; aux Loges peut-être.

En disant cela, Marianne savait bien encore qu'elle mentait, mais cette fois du moins personne ne pouvait la contredire.

— C'est égal, se dit-elle en s'éloignant, c'est bien dommage que M<sup>lle</sup> Rémonde ne soit pas riche! Quelle jolie comtesse, elle aussi, aurait faite. Faut-il donc tant d'argent pour être heureux, et vraiment avec leurs mé-salliances ils me font hausser les épaules. Toujours vivre pour les autres, pour les convenances, comme dit Gaston. Eh bien, là, vrai, c'est triste!

Quelques jours plus tard, arrivait la caisse si impatientement attendue.

Marianne la fit transporter dans la chambre où travaillait Rémonde, et on pressa Antoine de venir l'ouvrir, en lui faisant toutefois mille et une recommandations.

## AVIS IMPORTANT.

## EAU DES FÉES

## RECOLORATION DES CHEVEUX ET DE LA BARBE

Diplôme de mérite à l'Exposition universelle de Vienne 1873. 10 années de succès.

M<sup>me</sup> SARAH FÉLIX prévient sa nombreuse clientèle que prochainement la couleur bleue de ses flacons: **Eau des Fées**, sera changée en couleur ambrée. — La récompense unique qu'elle a obtenue à Vienne est un puissant argument contre la concurrence, et pour éviter les CONTREFAÇONS déloyales et nuisibles, M<sup>me</sup> Sarah Félix a cru devoir changer la couleur bleue de ses flacons, et les nouveaux, qui seront de couleur ambrée, porteront sa signature incrustée sur les deux côtés.

## POMMADE DES FÉES RECOMMANDÉE

Paris, 43, r. Richer, et Parfies de l'univers. 2

## MALADIES DES YEUX

D<sup>r</sup> GAURAN

Clinique.

rue Saint-Antoine, 143. — Consultations gratuites à une heure; — consultations particulières à quatre heures; rue Blondel, 7. Paris. 30-10

## PLUS DE DENTS GATÉES

Par l'emploi du Dentifrice du Chimiste

## GOULARD

Recommandé par les sommités médicales

Prix: 3 francs.

Se trouve chez les principaux Parfumeurs et Pharmaciens.

Chez CANTINIAU, coiffeur à Étampes, rue Darna'ol. 40-9



## Bulletin commercial.

MARCHÉ d'Étampes.	PRIX de l'hectol.	MARCHÉ d'Angerville.	PRIX de l'hectol.	MARCHÉ de Chartres.	PRIX de l'hectol.
18 Juillet 1874.	fr. c.	24 Juillet 1874.	fr. c.	18 Juillet 1874.	fr. c.
Froment, 1 <sup>er</sup> q.....	25 20	Blé-froment.....	24 00	Blé élite.....	28 50
Froment, 2 <sup>e</sup> q.....	23 86	Blé-boulangier.....	21 67	Blé marchand.....	27 25
Méteil, 1 <sup>er</sup> q.....	20 45	Méteil.....	20 67	Blé champart.....	26 25
Méteil, 2 <sup>e</sup> q.....	18 33	Seigle nouv.....	13 67	Méteil mitoyen.....	25 00
Seigle.....	14 42	Orge.....	14 34	Méteil.....	22 00
Escourgeon.....	13 80	Escourgeon.....	10 67	Seigle.....	14 00
Orge.....	14 04	Avoine.....	13 67	Orge.....	13 75
Avoine.....	13 39			Avoine.....	13 35

## Cours des fonds publics. — BOURSE DE PARIS du 18 au 24 Juillet 1874.

DÉNOMINATION.	Samedi 18	Lundi 20	Mardi 21	Mercredi 22	Jeu	Vend
Rente 5 0/0.....	97 60	97 70	98 15	97 95	97 75	98 40
— 4 1/2 0/0.....	89 00	89 75	89 25	89 35	89 35	89 20
— 3 0/0.....	61 50	61 70	62 00	61 85	61 60	62 00

Enfin après une foule de précautions le couvercle fut enlevé.

Sur un premier carton était écrit: **TOILETTE DE LA MARIÉE.** — Renseignements: Robe de satin blanc, garnie d'un volant d'application d'Angleterre formant tunique; au-dessus du volant, guirlande de fleurs d'orange; corsage simple et montant, garni, comme la jupe, de fleurs d'orange.

Et Rémonde retira du carton l'étoffe de satin, la délicieuse dentelle, les ravissantes guirlandes de fleurs, et déposa le tout sur un canapé.

Dans un second carton, la couronne, le bouquet et le voile de même dentelle que la tunique.

Dans un érin, une paire de boucles d'oreilles et une broche garnie de diamants; puis des bagues, des bracelets, des bijoux, etc.

A chaque objet, Marianne poussait des hélas! Rémonde admirait.

Puis des étoffes à profusion, de toutes les nuances, et pour lesquelles on n'avait rien épargné ni marchandé. Pour en finir, un magnifique cachemire.

Le canapé était plus que garni. En voyant tout cela, Rémonde ne put s'empêcher de s'écrier:

— Dieu, que c'est beau, et qu'on est heureux d'être riche!

Pour être Rémonde, elle n'en était pas moins fille d'Ève.

Deux heures plus tard, on entendait crier les ciseaux de l'ouvrière dans le fro-frou de l'étoffe.

« Si c'est lui qui m'a sauvée, comme j'ai tout lieu de le croire maintenant, se disait Rémonde en travaillant, faites, ô mon Dieu, que ce mariage soit son bonheur, et

## MACHINES VAPEUR VERTICALES



Les machines à vapeur verticales.

portatives, fixes et locomobiles, de 1 à 20 chevaux. Supérieures par leur construction, elles ont seules obtenu les plus hautes récompenses dans les Expositions et dans tous les concours. Meilleures machines que tous les autres systèmes; prenant peu de place, pas d'installation, arrivant toutes montées, prêtes à fonctionner, brûlant toute espèce de combustible; conduites et entretenues par le premier venu; s'appliquant par la régularité de leur marche à toutes les industries.

Envoi franco du prospectus détaillé.

J. HERMANN-LACHAPELLE

144, rue du Faubourg-Poissonnière, 144 Paris.

## L'OPINION NATIONALE

JOURNAL POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

S'imprimant la nuit

Traité, 64 L. — 6 mois, 32 L. — 3 mois, 16 L. — 1 mois, 5 L. 50.

COMITÉ DE DIRECTION POLITIQUE :

EM. LEBROYER. — CH. ROLLAND. — BAUHAU.

DÉPUTÉS SOUSCRIPTIONS :

LEBOYER (Rhône). — BARTHÉLEMY (St-Hilaire). — C. ROLLAND (Seine-et-Loire). — FAYE (Loiret-et-Garonne). — RAMEAU (Seine-et-Oise). — LÉON ROBERT (Ardennes). — JULES GRÉVY (Jura). — DE WABNER (Aube). — E. CHARBON (Yonne). — FOUCARD (Gironde). — LUCET (Constantine). — GÉNÉRAL BILOT (Corrèze). — BRUNEL (Isère). — BOUCAU (Landes). — TASSIN (Loir-et-Cher). — TURQUET (Aisne). — MÉLINE (Vosges). — JAZON (Seine-et-Marne). — WILSON (Indre-et-Loire).

Ces noms caractérisent assez la politique suivie par l'Opinion nationale, et qui se rapproche trop de la nôtre pour que nous puissions en faire ici l'éloge.

En ce qui concerne les renseignements relatifs aux intérêts matériels: Cours de la Bourse, Cote des marchandises et des denrées, Chroniques agricoles, l'Opinion nationale est, de beaucoup, le plus complet de tous les journaux parisiens.

On peut s'abonner par Carte postale, autorisant l'Administrateur, 3, rue Coq-Héron, Paris, à faire tracer pour le montant de l'abonnement souscrit.

Les timbres-poste sont acceptés en paiement pour les abonnements d'un mois. O. N. n<sup>o</sup> 32.

puisse-t-il savoir un jour combien est grande la reconnaissance qui restera à jamais gravée dans mon cœur. »

A. DAIX.

(La suite au prochain numéro).

## L'Homme et son Miroir.

FABLE.

« Je n'y puis plus tenir : ma glace en vérité D'une étrange façon me change la figure. »

Ainsi parlait un fat que la nature

Avait en maritre traité

Sa bouche de travers, les traits de son visage

Bizarrement tournés tout d'un côté,

De son miroir lui semblaient un outrage :

Il le brise dans sa fureur,

Puis en achète un autre. Oh ! le rare bonheur !

Il arriva que l'infidèle glace,

Réfléchissant à faux les rayons lumineux,

De notre fat trompa les yeux

Et lui fit retrouver chaque trait en sa place.

« A présent, se dit-il, j'ai plaisir à me voir :

Ce que c'est que d'avoir un fidèle miroir ! »

Dans pareilles erreurs l'amour-propre nous plonge.

Tout portrait qui n'est pas flatté,

Et que traça l'austère vérité,

N'est, pour l'original, qu'un odieux mensonge.

Vu pour la légalisation de la signature de M. Aug. ALLIEN, apposée ci-contre, par nous Maire de la ville d'Étampes.

Étampes, le 25 Juillet 1874.

Enregistré pour l'annonce n<sup>o</sup> Folio

Reçu franc et centimes, décimes compris.

A Étampes, le 1874.